

Conseil - Accompagnement

SCOP

Créée en **2012**

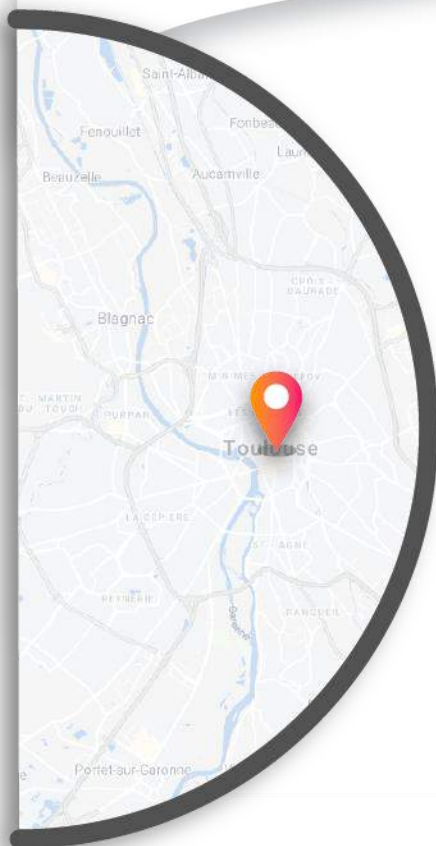
Effectif 2018 : **3 salariés**

CA 2018 : **254.600 €**



« Accompagner la transition écologique en contribuant au maintien de la biodiversité. »

Biocenys est une société coopérative qui sensibilise à la biodiversité en installant des ruches et des hôtels à insectes en milieu urbain. Elle aide les entreprises à intégrer la biodiversité dans leurs projets, dans le cadre de démarches volontaires.



Rayonnement



Rayonnement national

Dispositifs d'accompagnement mobilisés



« La mobilisation des partenaires nous a permis d'organiser des tours de table avec des partenaires financeurs. »

« A présent, notre besoin, c'est surtout de pouvoir partager avec des pairs ; nous avons dépassé les besoins de l'offre d'amorçage. »

Conseil - Accompagnement

SCOP

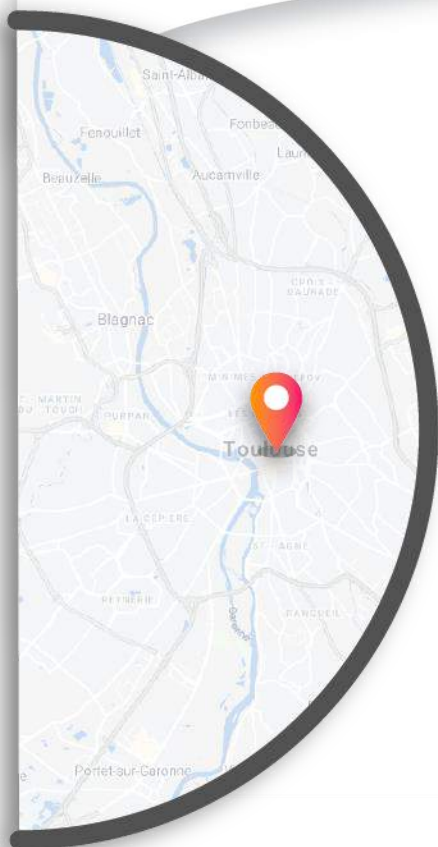
Créée en **2012**

Effectif 2018 : **3 salariés**

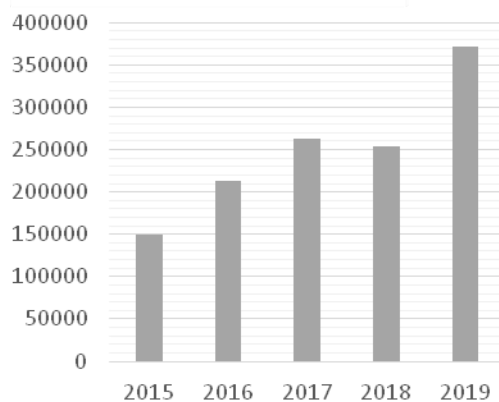
CA 2018 : **254.600 €**



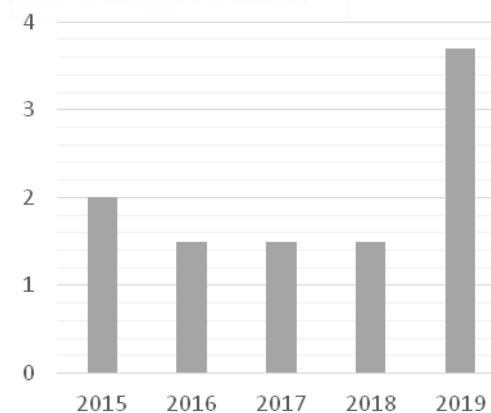
« Les projets de Biocenys ont un effet vertueux et boule de neige au sein des entreprises. »



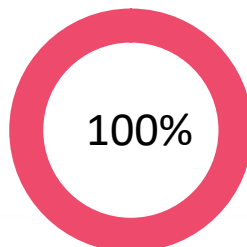
Évolution du chiffre d'affaires



Évolution des effectifs



Poids du chiffre d'affaires



Les charges d'exploitation de Biocenys sont intégralement couvertes par son chiffre d'affaires en 2019.

UTILITÉ SOCIALE



Finalité de l'organisation

Notre ambition est d'accompagner la transition écologique en contribuant au maintien de la biodiversité.

Objectifs

Nos objectifs sont d'accompagner les entreprises et acteurs publics en Occitanie et en France plus largement sur la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités. Nous souhaitons faire évoluer les pratiques et faire changer les cadres.

Cibles

A ce jour, nos actions s'adressent principalement aux acteurs privés et plus particulièrement aux grands groupes (type Veolia, Icade, etc.). Les entreprises nous sollicitent notamment pour répondre aux clauses environnementales des marchés auxquels elles répondent. Mais nous intervenons aussi, dans une moindre mesure, auprès des acteurs publics.

Spécificités du modèle économique

En tant que SCOP, il y a une volonté que les salariés soient les premiers et principaux bénéficiaires de la valeur créée par l'entreprise.

Etant donné notre activité, il est possible de valoriser nos actions dans les marchés pour nos clients (clauses environnementales, etc.), c'est un élément fort pour nous. Par contre, il nous arrive d'être en concurrence avec des structures associatives sur les marchés auxquels on répond.

La SCOP n'a pas candidaté à des prix ou concours à ce jour.



CONTRIBUTION TERRITORIALE



Exemple de coopération

Nous cherchons à travailler en priorité avec d'autres SCOP locales lorsque cela est possible. Nous travaillons notamment avec des SCOP pour faire des inventaires faune / flore, pour la formation sur les logiciels.

Dépenses

Pour nos achats, nous veillons à acheter uniquement du bois PEFC, à favoriser l'emploi durable et à porter une attention à l'énergie dépensée ainsi qu'aux transports en privilégiant le train. Nous avons principalement des achats de prestations et un peu de matériel. Nous tâchons de travailler avec des acteurs locaux au maximum.

Plus value pour la métropole

Notre projet relève de l'ESS par son statut, mais aussi par son projet à forte plus value environnementale et sociétale. 60% du chiffre d'affaires est réalisé sur la Métropole.

Articles sur le projet SMART CITY dans la presse locale et nationale.

Deux à trois fois par an, il y a de la communication sur le projet, et notamment via des événements organisés par les partenaires et qui valorisent l'entreprise (et notamment la Métropole).



National
20%



Régional
60%



Métropole
20%

GOVERNANCE

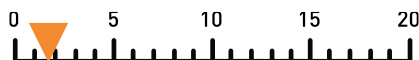
Gouvernance collective

La gouvernance s'appuie sur 5 associés : 3 associés internes et 2 associés externes (une personne morale et une personne physique). Tous les salariés sont associés.



Échelle de salaire

Aujourd'hui, l'entreprise a un écart de rémunération de 1,8 entre les différents salariés.



Partage des excédents

La structure n'a pas généré de résultats nets positifs jusqu'en 2016 et les excédents ont ensuite réinvestis pour renforcer les fonds propres. Il n'y a pas eu de partage des excédents entre salariés et associés.

Les règles fixées par Biocenys sont les règles des SCOP.

Égalité femme-homme

La gérante est une femme. Parmi les salariés, il y a deux femmes et un homme.

Parmi les associés, il y a une SCIC, 2 femmes et 2 hommes.



ENVIRONNEMENT

Achats responsables

L'entreprise veille à avoir une démarche d'achats responsables forte, en privilégiant des achats de matériaux responsables d'un point de vue écologique, et locaux s'ils existent. Elle veille par ailleurs à avoir des prestataires locaux et issus de l'ESS dans la mesure du possible.

Gestion des déchets

En tant que prestataire de services, l'entreprise génère très peu de déchets. Elle pratique le tri sélectif.

Plus value environnementale

Nous développons des actions sur le territoire (et ailleurs en France) qui permettent d'avoir un effet démultiplicateur sur les pratiques et les représentations en matière de biodiversité afin d'accompagner une transition écologique forte.

« Nous voulions créer une entreprise dont la valeur créée bénéficie d'abord aux salariés avant les actionnaires. »

« En matière de coopération inspiration, l'entreprise a travaillé sur des ruches connectées avec une start-up pour monter un indicateur de biodiversité sur la Métropole dans le cadre de la SMART city avec Toulouse Métropole. C'est un projet réellement innovant. »